



**AIRPORTS
OF MOROCCO**
مطارات المغرب

Direction Générale

10 OCT. 2025

DCH.PS09.E.316/00

00001015

Décision de l'Appel à Candidature Interne Chef(fe) de la Division Génie Civil Pôle Infrastructures

Le Directeur Général de l'Office National Des Aéroports

- Vu la Loi n°14.89 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National Des Aéroports ;
- Vu le Décret n° 2.89.480 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) pris pour l'application de la Loi n°14.89 ;
- Vu la Loi n°35-09 modifiant la Loi n°25-79 telle qu'elle a été modifiée du 26 Safar 1431 (11 février 2010), relative à l'Office National Des Aéroports ;
- Vu le Dahir n° 1.24.31 du 10 Dhou Al Hijja 1445 (17 Juin 2024) portant nomination de Monsieur Adel EL FAKIR en qualité de Directeur Général de l'Office National Des Aéroports ;
- Vu l'organisation de l'Office National Des Aéroports en vigueur ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n° 07.2013 du 29 Avril 2013 et la procédure n°DCH.PS09.9.028/03 portant sur le processus de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics.

DECIDE

ARTICLE UN/ OBJET

L'Office National des Aéroports lance un appel à candidature interne pour occuper le poste de **Chef(fe) de la Division Génie Civil** au sein du **Pôle Infrastructures**. L'appel à candidature est ouvert au profit des candidats (es) internes remplissant les conditions d'éligibilité stipulées au niveau de l'article trois de la présente décision.

ARTICLE DEUX/ MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

1 Mission :

- Gérer et superviser la mise en œuvre des projets d'infrastructures aéroportuaires, depuis l'ordre de service de commencement jusqu'à la réception définitive et la mise en exploitation, et ce conformément à la réglementation en vigueur.


2 Activités principales :

2.1 Volet « Technique » :

- Organiser, planifier, superviser et contrôler la phase de réalisation des projets d'infrastructures aéroportuaires :
 - Approuver les dossiers d'exécution ;
 - Assurer le contrôle des plans ;
 - Assister aux réunions de chantiers ;
 - Assurer le :
 - ✓ Suivi et la mise à jour des plannings ;
 - ✓ Suivi des validations auprès des parties prenantes.

Office National Des Aéroports

📍 Aéroport Mohammed V, Nouaceur, Maroc


(+212) 05 22 53 90 40







**AIRPORTS
OF MOROCCO**

مطارات المغرب

- Vérifier et valider les métrés et les situations ;
- Procéder aux réceptions des prestations et établir les documents d'ordonnancement.
- Veiller au respect du plan assurance qualité des travaux ;
- Gérer les contrôles réglementaires des ouvrages suivant les normes en vigueur ;
- Assurer la mise à jour des documents et registres du projet ;
- Assurer la coordination et la gestion des interfaces avec les différents lots ;
- Élaborer et maintenir les processus et les outils nécessaires pour la réalisation des projets d'infrastructures aéroportuaires, en s'assurant de leur conformité aux réglementations et normes en vigueur ;
- Participer à l'élaboration des budgets d'investissement annuels.

2.2 Volet « gestion des moyens humains » :

- S'assurer de l'adéquation des profils aux fonctions occupées pour les postes-clés de son entité ;
- Définir les objectifs de l'équipe placée sous sa hiérarchie et procéder à son évaluation ;
- Organiser la délégation de ses propres responsabilités ;
- Animer le personnel de son entité et veiller à son développement ;
- S'assurer que le personnel relevant de sa responsabilité ait suivi les formations adéquates ;
- Identifier les risques relatifs aux dangers qui peuvent nuire à la santé ou détériorer les conditions de travail du personnel de son entité et mettre en place les actions correctives pour les réduire ;
- Être le(la) garant(e) principal(e) de la continuité de service dans les domaines relevant de sa compétence.

2.3 Volet « contrôle interne et des performances » :

- S'assurer de l'identification et de l'évaluation des risques liés aux processus internes de son entité et de la mise en place des plans de contrôle appropriés ;
- S'assurer du respect strict des procédures de son entité et en assurer une amélioration continue ;
- Elaborer et gérer les budgets d'investissement et de fonctionnement de son entité ;
- Veiller à la bonne gestion et à la préservation du patrimoine de son entité ;
- Veiller à l'élaboration du tableau de bord des performances de son entité et en assurer le suivi.

ARTICLE TROIS / PROFIL RECHERCHE

Les candidats (es) doivent remplir les conditions suivantes :

Niveau d'étude requis	Ingénieur d'Etat en génie civil ou équivalent ou classé(e) à une échelle supérieure ou égale à C1.
Nature de l'expérience recherchée	Expérience minimale de 8 ans en suivi des travaux de bâtiments ou d'infrastructures aéroportuaires.

ARTICLE QUATRE/ DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...) ;
- Lettre de motivation assortie obligatoirement de l'avis du chef hiérarchique sur les compétences professionnelles ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat suggère pour le poste pourvu.

Office National Des Aéroports

📍 Aéroport Mohammed V, Nouaceur, Maroc

☎ (+212) 05 22 53 90 40

🌐 www.onda.ma





**AIRPORTS
OF MOROCCO**

مطارات المغرب


ARTICLE CINQ ET DERNIER/ MODALITE DE CANDIDATURE


Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur dossier de candidature version électronique à appel_candidature@onda.ma (Veuillez mentionner en objet l'intitulé du poste pourvu), du **16 Octo 2025** au **30 Octo 2025** date de rigueur. *157k*

Adel El Fakir
Directeur Général
Office National Des Aéroports



Office National Des Aéroports

 Aéroport Mohammed V, Nouaceur, Maroc

 (+212) 05 22 53 90 40

 www.onda.ma